

Date de mise à jour : 30/06/25

Poste précédemment occupé par : LAW DE LAURISTON François-Xavier

☐ Mobilité ☐ Redéploiement ☐ Création

code poste RH : 8249

Personne à contacter : Secteur RH

Fonction : Correspondant Ressources Humaines

Tél : 01 49 56 55 72

Courriel : dvm-rh@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chef du secteur Régulation des Déplacements
Cadre d'emplois/catégorie	Ingénieur ou Attaché – Catégorie A
Pôle/Direction/Service	PEPD - Pôle Énergies, Patrimoine et Déplacements DVM - Direction de la Voirie et des Mobilités SQGD - Service Qualité Gestion des Déplacements Secteur Régulation des Déplacements
Lieu de travail	13-15 rue Gustave Eiffel 94000 CRETEIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du chef de service du SQGD

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction de la Voirie et des Mobilités (DVM) a pour mission le développement et l'aménagement des infrastructures routières et de transport en commun en Val-de-Marne, l'intervention du Conseil départemental vis à vis du fonctionnement et de l'efficacité des transports publics, l'entretien et la gestion de la voirie départementale, le développement des modes doux alternatifs à la voiture et l'optimisation des déplacements des personnes et des biens.

Vocation du Service Qualité et Gestion des Déplacements

- Apporter aux services de la DVM l'assistance et l'expertise technique spécialisée dans les domaines de la signalisation routière, de la gestion de trafic, du jalonnement et de la sécurité routière.
- Mettre en œuvre la politique départementale d'exploitation routière et la gestion du système Parcival pour faciliter les circulations de l'ensemble des usagers sur les routes départementales et donner des informations sur le trafic.
- Définir et appliquer les stratégies départementales relatives à la sécurité routière et à l'accessibilité, suivre leurs mises en œuvre et évaluer leurs résultats et impacts.
- Intervenir en amont et au cœur des projets d'aménagement de la DVM et des partenaires pour garantir la qualité et la sécurité des déplacements, y compris durant les périodes de chantier.

Vocation du secteur Régulation des déplacements

- Mettre en œuvre de la régulation des trafics en temps réel et la priorité, aux feux tricolores, des transports en commun à partir du poste central Parcival
- Piloter la maintenance, l'exploitation et le développement du système centralisé de régulation du trafic et des équipements terrain gérés par le service
- Produire et analyser les données de trafic, et assurer la diffusion des données et des études réalisées
- Assurer la maintenance et l'exploitation des équipements de jalonnement et d'éclairage public sur voies express
- Apporter un soutien aux communes et EPT sur la gestion des carrefours

MISSION DU POSTE

Sous l'autorité du chef de service du SQGD, le(la) chef du secteur Régulation des Déplacements assure l'encadrement et l'animation du secteur. Il a en charge l'encadrement hiérarchique des 13 agents du secteur. Il assiste le chef de service dans les missions dévolues au secteur.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Animer et organiser le travail de l'équipe du secteur
- Coordonner le travail des agents du secteur dans la gestion des carrefours à feux, l'exploitation, les travaux et la maintenance du système de régulation de trafic Parcival, des équipements de jalonnement, de recueil des données de comptage, et d'éclairage public sur voie express,
- Participer à la définition des besoins et organiser la mise en œuvre de l'évolution des outils,
- Organiser les relations du secteur en interne au service, avec les autres services de la DVM et les autres partenaires,
- Assurer la gestion administrative et financière du secteur.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	Pré requis : - Connaissances des métiers de la route, équipements et gestion de trafic - Connaissances en systèmes automatisés industriels - Connaissances en administration publique - Connaissance de la réglementation des marchés publics et des principes de gestion budgétaire et financière A acquérir : Connaissances en circulation, fonctionnement d'un poste de régulation de trafic
Savoir-faire	Pré requis : - Capacités d'analyse et de synthèse, Qualités rédactionnelles, Qualités d'écoute et de concertation - Compétences managériales - Autonomie, Rigueur, Organisation - Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel A acquérir :

ENVIRONNEMENT DU POSTE

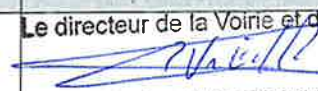
Relations de travail - Internes - Externes	Les autres secteurs du SQGD, tous les services de la DVM et autres services départementaux Entreprises et bureaux d'études prestataires Les Villes, EPT, services de l'État, IDFM et les exploitants de lignes de bus
Conditions particulières d'exercice	Déplacements ponctuels sur le terrain
Moyens mis à la disposition de l'agent	Équipements de protection individuelle Moyens bureautiques usuels Smartphone professionnel Véhicule de service en pool

EXIGENCES DU POSTE

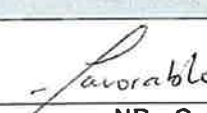
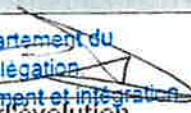
Niveau de formation / diplômes	Pré requis : Diplôme d'ingénieur ou diplôme universitaire équivalent 3 ^{ème} cycle en aménagement, urbanisme, transports, déplacements
Expérience	Exigée : Souhaitée : management, conduite de projet, exploitation de la circulation
Certifications, habilitations à jour	Permis B
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui ☐ non ☒

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI	Si oui préciser : 19 - Encadrement de proximité d'une équipe à vocation technique d'au moins cinq agents
Nombre de points : 15 points	
- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés :	
• INGENIEUR GROUPE 1 – Encadrement	Sous-groupe : Encadrant intermédiaire de 3 agents ou plus
• ATTACHE GROUPE 2 – Encadrement	Sous-groupe : Encadrant intermédiaire de 3 agents ou plus

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	Le directeur de la Voie et des Mobilités  Nicolas VAN-EECKHOUT	Le Directeur général adjoint chargé du Pôle Énergies, Patrimoine et Déplacements Nicolas Fritz 24 JUL. 2025

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
	17.07.2025	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation Responsable du service recrutement et intégration 

NB . Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution

Coralie DUBOIS